Septembre 2014 - N° 99

LE MAG

Bulletin d'Infos du Service Régional UNSS de l'Académie de Nantes

Sommaire :

- Rentrée Régionale 2
- Aide à la prise de licences 2
- Labellisation Pastille Rose 2
- Pré-engagements 3
- Dates importantes 3
- Formations 4
- Jeunes Officiels et CF 4
- CF Raid Lycées en Guyane 4
- Tennis 6/3 4
- Sports Co Excellence 5
- SportMag 5
- Ela 5

Annexes :

- Modalités d'aide aux déplacements
- Nouveau Formulaire de demande de remboursement
- SPORTMAG (Offre Spéciale UNSS !)
- Flyer DN Parents
- Coupons Sports/ANCV

Journée Nationale du Sport Scolaire

Mercredi 17 septembre 2014

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etablissements, Présidents d'AS,
Madame, Messieurs les IA IPR - EPS,
Mesdames, Messieurs les Enseignants EPS, Animateurs d'AS,
Chers collègues,

Voici le traditionnel bulletin d'informations de rentrée du Service Régional UNSS. Je vous remercie de prendre le temps de le parcourir dans le détail. Il est assez dense et fait parfois référence à des documents plus complets consultables sur Internet. Certains points ont également fait l'objet d'une présentation lors des réunions de rentrée.

Pas de changement cette année dans la composition de l'équipe technique régionale. Nous procédons en revanche à quelques ajustements du projet associatif régional. Le bilan financier 2013 du Service Régional nous permet d'améliorer certaines modalités d'aide aux déplacements. Aussi, un nouveau rassemblement académique Multi-Activités va voir le jour. Il s'appellera Atlant'Collèges, s'adressera aux Benjamin(e)s mais aussi aux équipes Sports Partagés ! Enfin, en collaboration avec l'Inspection Pédagogique Régionale EPS, un temps de formation et d'échanges sur le thème du pilotage de l'Association Sportive par le Chef d'Etablissement aura lieu dans chaque département.

L'Académie de Nantes accueillera 6 Championnats de France UNSS en 2015 :

2-5 février	Basket Lycées Excellence - Le Mans (72)
23-26 mars	Basket Minimes Filles Excellence - St Berthevin (53)
7-9 avril	Rugby Juniors Filles Equipe Etablissement - La Roche sur Yon(85)
26-28 mai	Rugby Minimes Garçons Excellence - St Nazaire (44)
26-28 mai	Surf– St Gilles Croix de Vie (85)
8-11 juin	Volley Minimes Equipe Etablissement - Angers (49)

Ces rendez-vous doivent constituer des temps forts qui impliqueront des élèves dans l'organisation. Merci **à tous les jeunes et tous les adultes** qui s'investiront pour la réussite de ces évènements.

Je souhaite vous rappeler que la parution du décret sur le Sport Scolaire (N°2014-460 du 7/5/2014) et la note de service associée (N°2014-073 du 28/5/2014) ont inscrit dans le marbre un certain nombre de principes en faveur du Sport Scolaire. Il ne faut pas pour autant sous-estimer la responsabilité qui est confiée à chacun d'entre nous. Nous comptons sur vous tous pour poursuivre et renforcer la mise en valeur de la plus value éducative portée par le Sport Scolaire !

Les 6 services UNSS de l'Académie sont à votre disposition pour faciliter la mise en route de votre Association Sportive.

Toute l'équipe du Service Régional se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée scolaire et une belle Journée Nationale du Sport Scolaire !

Thomas GRENAPIN

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

Rentrée Régionale

Vous pouvez consulter les diapos de la rentrée [Jointes au Mag N°99 dans OPUSS Doc] !

Coordonnées—Contacts
Infos Nationales
Aides Financières du Service Régional
Atlant'Collèges
Formation Jeunes Reporters
Calendrier (Principaux RDV)
Championnat de France Raid Lycées 2015

Lien vers le PPT « Evolutions positives / 3 priorités avec les Cadres UNSS » présenté par les IA IPR EPS lors des réunions de rentrée :

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/61599678/0/fiche___pagelibre/&RH=EPS&RF=1222961551058

Licencier à l'UNSS tous les pratiquants

Favoriser à tous les niveaux (dans les rencontres et dans les AS) les organisations pédagogiques visant l'apprentissage des rôles sociaux, l'éducation à la citoyenneté et à la prise de responsabilité

Communiquer et faire reconnaitre le rôle et la plus-value de l'AS et de l'UNSS et les compétences développées

Aide à la prise de licence

***Pass Culture et Sport – Pack 15/30 Conseil Régional**

Quelques AS Lycées / LP ont accepté de partager 2-3 tuyaux concernant l'utilisation des Pass dans leur établissement. Les recueils sont en ligne sur OPUSS dans l'article « Infos Pratiques Pass Culture et Sport 2014/2015 » [OPUSS Doc]. N'hésitez pas à les contacter directement pour tout complément d'information !

***Payer sa licence avec un Coupon Sport de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)**

Les Associations Sportives affiliées à l'UNSS peuvent désormais accepter le Coupon Sport ANCV. Voir Annexe [et OPUSS Doc].

Résultats Labellisation AS Pastille Rose

4 AS de l'Académie de Nantes (sur 5 demandes) ont obtenu la labellisation « AS Pastille Rose ! » attribuée par la Commission Nationale Filles, Sport et Mixité. Cette reconnaissance est accompagnée d'une dotation financière.

Clg Veron de Forbonnais Saint Cosme en Vairais	600 €
Clg Herriot La Roche sur Yon	600 €
Clg Renoir La Roche sur Yon	300 €
Clg Pierre Mendes France La Chataigneraie	600 €

*Au niveau national, 32 dossiers reçus, 21 dossiers labellisés.

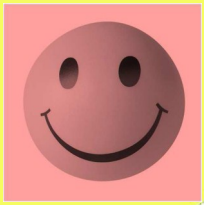

Pré-engagements

Vos Services Départementaux vont vous demander de retourner, pour un certain nombre d'activités, vos intentions de participation aux Championnats UNSS.

Au niveau Académique, ces pré-engagements concernent les activités suivantes :
ATLANT'COLLEGES Sports Partagés, BADTEN, BOXE(S), CO, ESCRIME, GOLF (et PITCH & PUTT), HALTERO, CROSS FITNESS, NATATION, CIRQUE, HIP HOP, ESCALADE, GYM ACRO, GYM ARTISTIQUE EE, AEROBIC, STEP, PLANCHE A VOILE, RAID Collèges, SURF, TRIATHLON, DUATHLON, VOLLEY DE PLAGE.

Nous vous remercions par avance. Ces données nous sont précieuses pour organiser au mieux les qualifications et les rencontres. Au-delà des dates limites de pré-engagement, nous sommes malheureusement susceptibles de refuser votre participation si la capacité d'accueil du Championnat ne permet pas de vous recevoir dans de bonnes conditions…

Les Services Départementaux sont libres de compléter cette liste.

Engagements « précoces » / Dates importantes

Dès la rentrée…	**Pré-affiliation par Internet + Impression et envoi du formulaire .pdf signé par le Chef d'Etablissement au Service Régional. Déblocage / Affiliation par le SR UNSS après réception du formulaire.**
17 septembre	Journée Nationale du Sport Scolaire.
24 septembre	Date limite d'inscription aux CMR.
24 septembre	Date limite d'engagements RAID Lycées - VOILE Habitable
26 septembre	Date limite d'inscription sur OPUSS des équipes Sports Co Excellence (Sauf Foot / Futsal).
30 septembre	Date limite de saisie Vie des AS / Statistiques 2013/2014.
1 octobre	CMR Basket Excellence
2 octobre	CMR
8 octobre	Date limite d'engagements ATHLETISME HIVERNAL
15 octobre	Formation Jeunes Reporters
5 novembre	Date limite d'engagements TENNIS
15 novembre	Date limite saisie des licences des élèves de SSS Athlétisme **
10 décembre	Championnat d'Académie de CROSS
19 décembre	Date limite saisie des licences des élèves de SSS **
20 mai	ATLANT'Lycées
2 & 3 juin	ATLANT'Collèges

** Les responsables des SSS doivent **renseigner la fiche licence de tous les élèves inscrits sur la liste officielle déposée au Rectorat !**
Si ceci n'est pas fait correctement, les Equipes Etablissement de

Formation d'enseignants d'EPS / Animateurs d'AS

Stages nationaux de formation d'Enseignants d'EPS / Animateurs d'AS

- Equitation, Lamotte Beuvron, 10 & 11 octobre 2014
- Triathlon, Chartres, 7 au 9 octobre 2014
- Danse Hip Hop, Vichy, 16 & 17 octobre 2014

A l'image de ce qui a pu se passer en RUGBY ou en FOOT/FUTSAL ces dernières années. Les stagiaires retenus pourraient s'engager à encadrer une formation dans l'Académie de Nantes dans les années à venir ?

Au niveau Régional :
La formation Evaluateur ENF 1 (SAUV'NAGE) aura lieu cette année dans le 49 en Janvier.
Une suite devrait exister en RUGBY et FOOT/FUTSAL avec des implantations géographiques vraisemblablement différentes. Nous vous tiendrons informer cet hiver. Les temps de formation auraient lieu comme l'an dernier en fin d'année scolaire.

Au niveau local (Département – District), des initiatives peuvent voir le jour. Prendre contact avec son Service Départemental (Exemple : BOXE FRANCAISE dans le 85).

4 possibilités pour 1 Jeune Officiel de participer à un Championnat de France

JO « Equipe »	Le règlement impose qu'une équipe doit être accompagnée de son JO.	Exemple : SPORTS CO, BADMINTON…
JO « Académique »	1 ou 2 JO accompagnent les équipes de l'Académie.	Exemple : VTT, ATHLETISME…
Pool des meilleurs JO Académiques	Le Service Régional sélectionne les meilleurs JO de l'Académie et propose à la Direction Nationale de les qualifier pour officier sur un CF.	Exemple : Tous les CF SPORTS CO Equipe Etablissement.
Pool des JO locaux	Un CF a lieu dans l'Académie de Nantes, le Service UNSS organisateur constitue un groupe de JO locaux.	Cette année, 6 CF sont organisés dans l'Académie de Nantes : RUGBY (44 + 85), BASKET (53 + 72), VOLLEY (49) et SURF (85).

Championnat de France RAID Lycées 2015 en Guyane

Le Service Régional est en possession des informations qui permettent aux AS intéressées de travailler sur le budget prévisionnel.
Vidéo de présentation :
https://www.youtube.com/watch?v=mUfyvSvZFC4

Attention ! Le Championnat d'Académie a lieu dès **Mercredi 8 octobre à Nantes** (**DL Engagement 24-sept sur OPUSS !**). Le RAID « support » sera le Da Vinci RAID (UNSS 44). Les équipes souhaitant participer au Championnat d'Académie doivent cependant :

- Seront accueillis le matin à 9h30
- Doivent composer des équipes de 4 élèves (Mixité obligatoire)

Programme prévisionnel :
Matin = Biathlon, Orientation + Epreuves « Surprise » / 1h30-2h d'épreuves.
A-midi = Da Vinci RAID (Canoë, VTT, Orientation, Run & Bike, Tir à l'Arc) / 2h-2h30 d'épreuves enchainées.

TENNIS 6/3

Une Rencontre Départementale UNSS 49 sera ouverte aux AS de l'Académie Mercredi 10 juin 2015.
Contact : mathias.leroux@ac-nantes.fr (Clg Vallée du Loir Seiches sur le Loir)
Vidéo de présentation : http://www.fft.fr/le-tennis-au-college
Matériel de prêt disponible dans les Comités.

SPORTS CO EXCELLENCE

Inscriptions des équipes SPORTS CO Excellence sauf Football et Futsal :

- Sur OPUSS - Idem l'an passé (Inscription aux compétitions)
- **Date limite 26 septembre 2014**
- Votre AS doit impérativement être affiliée pour faire l'inscription !

Les commissions mixtes des Sports CO Excellence :

- Basket : Mardi 1er octobre 2014 de 17h00 à 18h30 - Angers
- Hand/Volley et Rugby : Réunion téléphonique fin septembre
- Foot Futsal : Fait le 25 Juin 2014

Partenariat SPORTMAG

SPORTMAG est un magazine sportif mensuel.

Un partenariat de contenu et un partenariat abonnement ont été conclus avec l'UNSS.

- Le 1er offre la possibilité à chaque acteur du Sport Scolaire de mettre en avant des actions dans le magazine papier et/ou sur www.sportmag.fr !
- Le second permet à une AS de bénéficier d'un tarif d'abonnement au magazine papier préférentiel et de diffuser le magazine numérique à tous ses licenciés et autres collaborateurs.

*Pascal RIOCHE, rédacteur en chef du magazine, interviendra à l'occasion de la Formation Jeunes Reporters que nous organisons à Nantes le Mercredi 15 octobre !

ELA "Mets tes baskets et bats la maladie"

(Dépliant papier envoyé dans chaque établissement)

Toute fête sportive organisée dans votre établissement (Cross…) peut, à n'importe quel moment de l'année scolaire, s'inscrire dans cette action au service des enfants atteints par les leucodystrophies.

Si vous souhaitez participer à cette opération, il vous faut faire parvenir un bulletin d'inscription par fax, par courrier ou via le site internet www.ela-asso.com !

Coordonnées du Service Régional UNSS

Service Régional UNSS - Rectorat de Nantes - BP 72616 - 44326 Nantes Cedex 3

☎ 02 51 86 30 97 ~~Fax 00 00 00 00 00~~

✉ ce.unss@ac-nantes.fr - www.unss.org

Horaires Secrétariat

Lundi à mercredi	8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Jeudi	8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00 - 12h30 à 16h00

Horaires Comptabilité

Lundi	8h30 à 12h00
Mardi et jeudi	8h30 à 12h00 - 13h00 à 17h00

Catégories d'âge 2014/2015

Benjamins	2002 - 2003 - 2004
Minimes	2000 - 2001
Cadets	1998 - 1999
Juniors	1996 - 1997
Seniors	1995 et avant

MODALITÉS D'AIDE AUX DÉPLACEMENTS (à partir du 01/09/2014)
Service Régional UNSS – Académie de Nantes

Elles concernent les organisations académiques, inter-académiques et nationales inscrites dans les Fiches Sports.

Selon la politique financière locale, les Services Départementaux peuvent compléter l'aide du Service Régional.

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Les demandes de remboursement sont à adresser à votre Service Départemental UNSS
(*Sauf SPORTS CO Excellence = Envoi direct au Service Régional UNSS)

Organisation des transports

- Soit par le Service Départemental UNSS en privilégiant regroupement et mutualisation.
- Soit par l'AS **après accord** du Service Départemental UNSS.

Activités		Montant de l'aide
Toutes activités	**Equipe Etablissement + Excellence**	~~55 %~~ 60 % des factures
Sauf…	CROSS	80 % des factures
	ATLANT'LYCEES et ATLANT'COLLEGES	100% des factures
	SPORTS PARTAGES	100% des factures
	SPORTS CO Excellence	0.05 € / km aller / personne déplacée Limitée au coût réel du déplacement

INTER-ACADEMIES et CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les demandes de remboursement sont à adresser au Service Régional UNSS

Organisation des transports

- Les Services UNSS sont à votre disposition pour étudier les possibilités d'un transport collectif (Si le taux de remplissage est raisonnable). Si celui-ci est mis en place : le Service UNSS peut avancer le règlement de la facture. Puis participation financière des AS au prorata du nombre d'équipes (ou de personnes) quel que soit le lieu de prise en charge et la destination.

Activités		Montant de l'aide
Toutes activités	**Equipe Etablissement + Excellence**	0.05 € / km aller / personne déplacée (Effectif maximum = Celui des règlements sportifs) Limitée au coût réel du déplacement
Jeune Officiel	« Académique » (1 ou 2 JO officient pour toutes les équipes de l'Académie)	100% du forfait Hébergement / Restauration + 0.05 € / km aller (Limitée au coût réel du déplacement)
Jeune Officiel	« Equipe » (1 JO obligatoire par équipe)	1 journée du forfait Hébergement / Restauration* + 0.05 € / km aller (Limitée au coût réel du déplacement) (*Attention ! Confirmation en Janvier 2015 !)

Utilisez impérativement le nouveau formulaire de demande de remboursement pour les envois au Service Régional* !

***Maximum 2 mois après la rencontre ! Merci !**

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

(Utilisez impérativement ce formulaire pour les envois au Service Régional !)

DISTRICT ☐ DEPT ☐ ACAD ☐ INTER-ACAD ☐ FRANCE ☐

***SPORTS CO Excellence + Inter-Acad et Championnats de France = Envoi au Service Régional !**
****Pour tout le reste = Envoi au Service Départemental ou au Coord District (Selon le fonctionnement local) !**

N° d'AS	16 . . .
Etablissement - Ville	
Nom du professeur	

Activité		Equipe Etablissement		Excellence									
		Collège		Lycée									
BF		BG		MF		MG		CF		CG		JSF		JSG	
Date				Lieu									

Nombre de personne(s) déplacée(s) :

Compétiteurs		Accompagnateurs		Jeunes Officiels	

Nombre de km aller	

Moyen de transport :

Avion	
Train	
Car	
Véhicule personnel, parent	
Véhicule de prêt /location	

Récapitulatif des dépenses :

Transporteur	€
Location	€
Carburant	€
Tickets de Péage	€
TOTAL	**€**

Joindre impérativement :
- Les justificatifs de dépenses
- Un RIB si vous ne l'avez pas déjà fait

Fait à _____ Le _____

Signature

SR UNSS - Rectorat de Nantes - BP 72616 - 44326 Nantes Cedex 3
SD UNSS 44 - Inspection Académique - BP 72616 - 44326 Nantes Cedex 3
SD UNSS 49 - Inspection Académique - 15Bis Rue Dupetit Thouars - 49000 Angers
SD UNSS 53 - Inspection Académique - Rue Mac Donald - 53041 Laval Cedex
SD UNSS 72 - Maison Départementale des Sports - 29 Boulevard St Michel - 72000 Le Mans
SD UNSS 85 - Inspection Académique - Cité Adm Travot Rue du 93ème RI - BP 777 - 85020 La Roche sur Yon Cedex

OFFRE SPECIALE UNSS !

SPORTMAG
www.sportmag.fr

1er MAGAZINE MENSUEL DES SPORTS

- Sport Universitaire - UNSS - Au féminin - Métiers du Sport
- Sport médias - Découverte d'un sport - Shopping
- Football - Rugby - Basket - Volley-ball - Handball

ABONNEZ VOTRE A.S ET OFFREZ A TOUS VOS LICENCIES LE MAGAZINE SPORTMAG NUMERIQUE

☐ **OUI**, je souhaite m'abonner à *SPORTMAG* pour 1 an **version papier** (11 numéros) **+ la version numérique offerte à tous mes licenciés pendant 1 an**
au prix exceptionnel de **47.50 €** (au lieu de 66 €*)

Offre valable jusqu'au
30 novembre 2014

Comment ça marche ? Chaque mois, à réception du lien numérique, vous partagez celui-ci avec tous les licenciés de votre A.S. Chacun dispose ainsi gracieusement du magazine SPORTMAG.

* Par rapport au prix unitaire

Remplissez le bulletin ci-dessous :

Raison sociale :……

Nom : …….. Prénom : ……

Adresse :……

Code postal :…….. Ville :……

Téléphone : ……..……**Email** :……
(Réception du magazine numérique)

BULLETIN d'ABONNEMENT à retourner accompagné de votre règlement à :
SPORTMAG – Le Clos de BELVEZET – 203 rue Pierre LAROUSSE – 34090 MONTPELLIER
Pour tous renseignements : service clientèle au 04.67.54.14.91 ou envoyer un mail à abonnement@sportmag.fr

Votre règlement :

Date et signature obligatoires

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de EVEN'DIA SPORTMAG

☐ Mandat administratif ☐ Je souhaite une facture.

. . . . . .

NO0714

Siège Social : Le Clos de Belvezet – 203 rue Pierre Larousse. 34090 MONTPELLIER
SARL au capital de 8000€ -SIRET 450 263 785 00070 – APE 5814Z – N° Intracommunautaire FR 19450263785

Pour un sport scolaire
démocratique et accessible

Pour un sport scolaire
ambitieux

Pour un sport scolaire
innovant

Pour un sport scolaire
responsable

Pour un sport scolaire
éthique et solidaire

Pour un sport scolaire
ancré dans les territoires

« 2012-2016 »

Des principes
Des orientations
Des objectifs
Des programmes
Des enjeux
Des moyens

« Jeunes Officiels,
vers une génération responsable »

Arbitre-juge / Dirigeant(e) / Organisateur (trice)
Capitaine, Coach, Vice-Président(e) Elève, Adjoint(e) au trésorier(e) ou secrétaire, reporter, secouriste…

INFORMER, DIALOGUER, ECHANGER

L'AS, une école de la réussite !

Nous contacter

UNSS
13 Rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél : 01.42.81.55.11

Mail : dn@unss.org

Site : unss.org

L' ASSOCIATION SPORTIVE

de votre ENFANT
Collège et Lycée

« MODE D'EMPLOI »

« Ensemble, construisons les modalités de participation de tous les parents»

L'AS accessible,
L'AS révélateur de talents !

Spécial parents

L'UNSS, la fédération sportive scolaire des collèges et lycées

MIEUX VIVRE SA SCOLARITE

1- POURQUOI UNE ASSOCIATION SPORTIVE ?
Parce que l'AS participe à la réussite scolaire et au mieux vivre ensemble. L'AS est obligatoire dans tous les collèges et tous les lycées.

2- L'INSCRIPTION EST-ELLE OBLIGATOIRE ?
Elle est facultative mais une fois inscrit, l'enfant se doit d'être assidu toute l'année !

3- QUELLES SONT SES MODALITES POUR L'INSCRIPTION ?
Remplir le formulaire remis par l'enseignant ou disponible sur le site de l'établissement.
Fournir le certificat médical.
Possibilité de payer avec le coupon sport
Précision :
Une seule licence est valable pour l'ensemble des activités.

4- QUE FAIT-ON A L'AS ?
L'Association Sportive propose la pratique d'une ou plusieurs activités sportives et assure également la formation des Jeunes Officiels (Arbitre-juge, Dirigeant, Organisateur).

5- EN QUOI L'AS EST-ELLE DIFFERENTE D'UN CLUB LOCAL ?
Le président en est le chef d'établissement et les encadrants sont les enseignants d'EPS.
L'AS scolaire permet avec une seule licence la pratique de plusieurs activités.
L'AS est accessible (en moyenne 20€)
Elle est ouverte à tous, quel que soit le niveau.
Toute rencontre est basée sur la notion d'équipe et la présence obligatoire d'un Jeune Officiel formé et certifié.

6- COMMENT L'ELEVE PEUT IL S'ENGAGER ?
En pratiquant (pratique de loisir ou compétitive).
En s'inscrivant comme Jeune Officiel.
En devenant Vice-Président(e) de l'AS au côté du Vice-Président(e) parent d'élève.

7- Y-A-T-IL UN PROJET POUR L'AS ?
Oui. Il doit être voté au Conseil d'Administration de l'établissement en relation avec son projet et les plans de Développement du Sport Scolaire.

8- A QUEL MOMENT AI-JE L'INFO et COMMENT ?
A la rentrée scolaire (dossier d'accueil), sur le site de l'établissement, de l'UNSS ou des fédérations de parents d'élèves.

9- QUI ENCADRE et QUAND ?
Les professeurs d'EPS, généralement sur le mercredi (jour officiel de l'AS) mais aussi sur d'autres créneaux (pause méridienne par ex).

« L'AS c'est une école de la vie, une aventure humaine et sportive qui m'a permis de déboucher sur un avenir responsable». Jérémy, *Jeune Officiel certifié Internationnal en Basket, Etudiant en droit et en Sciences Politiques*

« L'AS m'a permis de prendre confiance en moi et de comprendre le sens du mot responsabilité. J'ai découvert le côté très humain du sport, appris à penser Equipe et même trouvé mon orientation scolaire grace à l'UNSS qui m'a fait partager plus que du sport ». Claire, *licenciée à l'AS de la 6ème à la Terminale, membre de la Commission Nationale des Jeunes Officiels, Etudiante en management et communication*

« L'AS a facilité l'intégration de ma fille en 6ème. Elle a découvert la notion d'équipe et de projet. Sa pratique du rugby lui permet d'avoir une image de sportive respectée des garçons et des filles. Depuis 3 ans elle vit mieux sa scolarité. Son engagement à l'AS lui a permis de trouver son équilibre ».
Isabelle, maman d'une élève de 3ème

10- QUELS SONT LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE ?
La journée nationale du Sport Scolaire (généralement le 3ème Mercredi de septembre).
L'Assemblée Générale en début d'année avec la confirmation du planning des activités et du calendrier.
Les rencontres et/ou compétitions avec d'autres établissements
La formation des Jeunes Officiels
La fête de l'AS en fin d'année par exemple, mais aussi beaucoup d'autres sorties.

11- COMMENT PARTICIPER ?
En prenant connaissance des informations.
En étant présent à l'AG et en participant aux propositions et réflexions, notamment lors de la construction du projet d'AS.
En valorisant l'engagement de mon enfant.

12- DOIS JE OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIE(E) A L'AS ?
Les parents peuvent tout à fait prendre une licence adulte selon les modalités précisées à l'AG afin de partager la vie associative de l'enfant.
Cet engagement permet de vivre pleinement la vie de l'AS pour une mise en place réelle de la coéducation.

13- PUIS-JE ENCADRER OU ACCOMPAGNER ?
Oui. Toute prise de responsabilités doit être reconnue par le Comité Directeur de l'AS.

14- COMMENT PRENDRE DES RESPONSABILITES ET A QUI M'ADRESSER ?
En devenant Vice-Président(e) Parent d'élève à l'AS au côté du Vice-Président(e) Elève.
Au professeur d'EPS ou au Chef d'Etablissement, qui est le Président d'AS, au Vice-Président Parent d'élève et aux fédérations de parents d'élèves.

15- CELA PREND BEAUCOUP DE TEMPS ?
Non ! C'est en fonction du temps dont le parent dispose avec au moins 2 réunions dans l'année.

DECOUVREZ LA PARTIE ADMNISTRATIVE ET INSTITUTIONNELLE DE L'AS SUR LE SITE DE L'UNSS avec le MEMENTO
« Je suis Vice-Président Parent d'élève à l'AS »
CIRCULAIRES ET MODALITES DE L'OPTION FACULTATIVE EPS HAUT NIVEAU SCOLAIRE POUR LE BACCALAUREAT

L'UNSS, la fédération sportive scolaire du 2nd degré (Clg et Lyc)

- **Fédération Multisports**
- **Plus d'1 Million de licenciés**
- **100 sports de base pour 80 de référence**
- **9500 AS**
- **Prix modéré de la licence**
- **Encadrement de qualité**
- **Mixité, égalité des chances**
- **Handicap**
- **Pratique/Initiation/Rencontres**
- **Formation, certification Jeunes Officiels**
- **50 963 JO formés chaque année**
- **Responsabilisation, autonomie**
- **Expérience en équipe pour une meilleure orientation scolaire**

- **L'AS est une chance au SERVICE de la REUSSITE de TOUS les élèves,**
- **L'AS est la garantie d'une bonne INTEGRATION au collège et au lycée, chacun peut trouver sa place,**
- **L'AS permet de faire l'expérience de la VIE ASSOCIATIVE**
- **L'AS est l'apprentissage de la CITOYENNETE, pour vivre ENSEMBLE des émotions,**
- **L'AS c'est le gout de l'EFFORT, le RESPECT des règles et du groupe,**
- **L'AS assure l'initiation d'activités sportives (RENCONTRES festives ou compétitives),**
- **L'AS c'est la FORMATION des Jeunes Officiels,**
- **L'AS c'est apprendre à avoir CONFIANCE !**

L'AS : S'ENGAGER pour S'EPANOUIR, DEVENIR AUTONOME et RESPONSABLE

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

L'ANCV & l'UNSS

L'UNSS a décidé de s'associer avec l'Agence nationale pour les chèques Vacances, pour proposer un Coupon Sport. Cette coupure prépayée aura pour objectif, de faciliter l'accès à la pratique sportive de tous.

ancv
COUPON SPORT

LE SPORT POUR TOUS GRACE AU COUPON SPORT

Le Coupon Sport est un titre de paiement d'une valeur de 10, 15 ou 20 €. Il permet de payer toutes les prestations liées à la pratique sportive : la licence, les cotisations et stages sportifs.

Ainsi, en 2013, ce sont plus de **420 000 personnes** qui en ont bénéficié pour un volume d'émission de **20.5 millions d'euros**, en très forte progression, + de 50 %, par rapport à 2012. Aujourd'hui, le réseau d'acceptation des Coupons Sport compte plus **de 31 000 clubs** et associations sportives conventionnées ANCV pour 130 activités.

LES AVANTAGES A ACCEPTER LE COUPON SPORT AU SEIN DES CLUBS

- Vous sécurisez votre trésorerie : les coupures sont prépayées,
- Vous bénéficiez d'un référencement gratuit sur ancv.com dans le Guide des Vacances, des Loisirs et du Sport,
- Vous gagnez en visibilité auprès de nos 26 600 clients CE et collectivités.
- Vous rejoignez un réseau de près de 31 000 associations et clubs sportifs,
- Le conventionnement est simple et gratuit. Remplissez directement en ligne un dossier de conventionnement en vous connectant sur https://cvt-pro.ancv.com/. Seule une commission de 1 % sera prélevée sur le remboursement des Coupons Sport qui s'effectue par virement bancaire.

Pour toute demande de renseignement, contactez-le N° Indigo 0 825 844 344 0,15 € TTC / mn

ou rendez-vous sur :http://professionnelsdutourisme.ancv.com/Cheque-Vacances-et-Coupon-Sport-ancv-en-quelques-mots

La pratique sportive s'adresse aujourd'hui à tous les publics du plus jeune au seniors. En effet, au delà du haut niveau, le sport est synonyme de santé, de plaisir et de détente. Le Coupon Sport s'inscrit dans cette nouvelle mouvance du sport-loisirs et de bien-être en résonance avec les enjeux sociétaux de santé publique et de RSE. Parce qu'il vise à développer toutes les pratiques sportives et qu'il s'inscrit dans les actions sociales des entreprises, le Coupon Sport est l'acteur incontournable de tous les amateurs et professionnels du sport.

Développé par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), le Coupon Sport est un outil « prêt à l'emploi » destiné à favoriser la pratique sportive pour tous. Ce titre de paiement est distribué par les organismes sociaux des entreprises et collectivités aux salariés.